



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 070

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

—
CONVENTION

-
**AGENCE
POSTALE
COMMUNALE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 25/09/2023

Publié ou notifié

le 26/09/2023



Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 26/09/2023

ID : 046-214600892-20230913-2023_070-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le 13 septembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06.09.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent : M. LEVASSEUR

Excusée : Mme BOON

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention
avait été signée, en janvier 2015, entre La Poste et la commune de Duravel
pour la création de l'Agence Postale Communale.

Ce partenariat, d'une durée initiale de 9 ans, arrive à son terme le
12 janvier 2024.

La Poste propose de prolonger cette convention pour une durée d'un an,
période à l'issue de laquelle, un nouveau modèle de convention devrait être
établi conjointement par La Poste et l'Association des Maires de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à
l'unanimité pour prolonger la convention du 13 janvier 2024 au
12 janvier 2025 et autorise Monsieur le Maire à signer les documents
nécessaires.

Fait et délibéré le jour, mois et an de dessus
Gérard CALASSOU
Maire

